BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MENARS

Échos de Ménars

JUIN 2013

N° 194

Périmètre de la ZAC des Coutures :

Afin de modifier légèrement le périmètre de la future ZAC des Coutures (pour positionner correctement le futur terrain de sports),

une consultation publique

est organisée

du lundi 17 juin au samedi 29 juin 2013

Aux heures d'ouverture du secrétariat

En la salle du Conseil (1er étage de la Mairie)

Avec exposition de panneaux explicatifs et registre

Conseil municipal :

prochaine réunion du Conseil municipal **le 8 Juillet à 19 h.**

Etat civil :

Décès : Gérard BOUTON le 30 avril

Naissance : Lucas HALLOUIN le 19 mai

Visite du Château de Ménars :

Le Château de Ménars sera ouvert exclusivement aux habitants de Ménars (sur présentation d'une carte d'identité)

Le samedi 22 juin de 13 h 30 à 17 h 30

Inscription obligatoire à la mairie de Ménars aux heures d'ouverture du secrétariat, à partir du 3 juin. Une visite guidée sera organisée par Monsieur Alain Plazen à 14 h - 15 h 30 et 16 h.

Echos du Conseil municipal du 27 mai 2013 :

- Après évaluation par les Domaines et par une agence immobilière, le Conseil décide de céder le presbytère de Ménars.
- L'élaboration de Plan Communal de Sauvegarde étant décidée, le Conseil nomme le Comité de Pilotage du projet : Mme Germain, Mrs George, Lasnier, Prévost et Virlet.
- Une convention sera signée avec l'état pour l'instruction, par la DDT des documents d'urbanisme.
- Le montant des travaux effectués en régie par le personnel communal pour les commerces en passé en section d'investissement.
- Le règlement intérieur de la cantine et de la garderie est approuvé par le Conseil ainsi que les tarifs.
- L'inauguration officielle des nouveaux commerces de Ménars aura lieu le jeudi 27 juin à 18 h 30.
- Les arrêts de bus devant la place et devant l'église sont désormais opérationnels

Secrétariat de mairie : il est ouvert

Les mardi - jeudi et samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14 h à 16 h 30

Tel : 02 54 46 81 25

Courriel ::mairie.menars@wanadoo.fr

Permanence du Maire : le lundi de 16 à 18 h

Ou sur rendez-vous.

Une ménardise ? Mais qu'est-ce donc?

Une délicieuse pâtisserie créée par notre boulanger-pâtissier, Denis Charles, composée d'un sablé breton, d'une crème d'orange sanguine, d'une mousse à la menthe infusée et de nougatine au chocolat.

A déguster sans modération !

Logements sociaux :

Les 4 logements sociaux construits par TERRE DE LOIRE HABITAT sur le lotissement de la Cour du Puits avancent à bon train. Fin des travaux et mise en location prévue fin 2013.

Sentiment d'une ménarsoise :

Arrivée à Ménars, il y a une trentaine d'années, j'ai connu les commerces existants, certains ont disparu pour mieux réapparaître aujourd'hui.

Les métiers de bouche côte à côte dans de superbes locaux bien équipés, c'est tout simplement génial.

Génial pour nous les Ménarsois mais également pour les habitants des communes environnantes et les gens de passage, les cyclistes de « La Loire à vélo » et les randonneurs, etc… ; il n'est pas rare de côtoyer sodobriens, courtois, dyonisiens, villerbonnais, blésois, etc …

Discuter devant les magasins est maintenant très courant et très agréable. Nous sommes quelque peu enviés par nos voisins et nous les comprenons.

Magali et Denis Charles à la boulangerie, Monique et Thierry à la boucherie-charcuterie, nous proposent un réel savoir-faire et des produits de qualité ; Sabine n'est pas en reste (légumes et fruits frais, fromages, poisson, etc…) Sans oublier le Café de la Pompadour, le point poste, le salon Roselyn' coiffure, le médecin, les infirmières.

Que demander de plus ?

Malgré ses 650 habitants, le petit bourg de Ménars propose quasiment autant de services et de commodités qu'une ville, l'art de bien vivre en plus ; chacun peut aller faire ses emplettes à pied, en vélo … Nicole.

Fête des écoles du RPI :

Les enfants des 3 écoles publiques de Ménars, St Denis et Villerbon regroupées en RPI vous attendent pour leur fête annuelle dés 14 h

Le 29 juin 2013

Sur le stade de Villerbon

Kermesse du Sacré Cœur :

élèves, enseignants et Association des parents vous accueillent à partir le 14 h

Le 1er juin 2013

Sur le terrain des charmilles

Feux de la St Jean :

Réservez votre soirée du **22 juin à partir de 19 h**

Sur la plage de Ménars

Pour fêter le passage à l'été tant attendu autour d'un reps champêtre et d'un grand feu, au son du Grand Orchestre de **l'ATELIER DE LA CASSEROLE**.

Les réservations sont à faire auprès des commerçants (supérette, boulangerie, boucherie et bar-tabac) jusqu'au 16 juin inclus.

Le tarif du repas est de 7 €uros pour les adultes et de 4 €uros pour les enfants jusque 10 ans.

Venez nombreux !

La prestation du Grand Orchestre de l'Atelier de la Casserole est intégralement prise en charge par l'ASLM

Abribus :

L'arrêt de bus vers Blois est terminé et l'abri tout neuf installé.

Dates à retenir :

- **Dimanche 14 juillet : fête nationale**
- **Dimanche 15 septembre : brocante**

Tennis :

Le court de tennis doit **uniquement** être utilisé pour jouer au **tennis** et non pour jouer au foot ou faire du vélo !

Nous rappelons que l'utilisation du cours de tennis est payante.

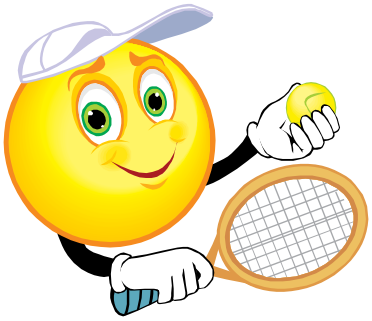

Malheureusement, nous constatons que beaucoup de personnes (même extérieures à la commune) jouent sans avoir réglé leur cotisation, malgré les informations données sur le panneau situé à proximité du court.

La cotisation annuelle est de 22 € pour les scolaires et étudiants et de 32 € pour les adultes

Cette somme comprends 2 € pour l'adhésion à l'ASLM

Chaque joueur doit être en possession d'un **badge**. Prix du badge : 10 €

S'adresser à Karl Landgrebe

Tel : 02 54 46 82 36 - Mail : klandgre@club-internet.fr

ou en cas d'absence à Elisabeth Evrard

Tel : 02 54 46 83 49 - Mail : elis.evrard@wanadoo.fr

Art floral : mardi 18 juin à 20 h

Salle des charmilles - **Participation : 20 €.**

(fournitures comprises)

Renseignements et inscription :

Mme WILBERT **Tel : 02 54 74 17 14**

ATELIER DESSIN / PEINTURE

Le lundi à 18H30 avec Suzanne ALBERT

Contactez Andrée LAVAL au 02.54.46.87.95

Cotisation annuelle 210 €

Offices religieux :

Les messes dominicales sont célébrées à l 'église de Villebarou chaque dimanche à 10 h 30.

Le 2 juin à 10h30 :

Messe à MENARS

L'Amicale ménarsoise vous invite

AU CLUB DE JEUX

Mardi 4 juin à 14 h 30

Mardi 18 juin à 14 h 30

Horaires autorisés pour tondre sa pelouse :

- Semaine : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30
- Dimanche et jours fériés : de 9 h à 12 h

L'atelier du fil : le jeudi de 14 h 30 à 16 h 30 à la salle des Charmilles.

Renseignements auprès d'Edith (0254468276)

Atelier «Gym-détente» :

le mercredi à 19 h 30 - salle des charmilles

Renseignements : Elisabeth (Tel : 02 54 46 83 49)

Œnologie : prochaine soirée :

Vendredi 7 juin de 19 h à 22 h

11 avenue Guillaume Charron

Thème: les vins de Bordeaux

Prix : 15 € /personne.

Réservez dés maintenant auprès de Philippe TRIOREAU (Mail : ptrioreau@orange.fr)

Les urgences médicales :

PHARMACIES

Appeler le **3237**

Identifiez votre commune.

Donnez l'heure à laquelle vous irez à la Pharmacie. Le serveur vous donnera l'adresse des pharmacies de garde - Si vous hésitez trop longtemps ou si vous faites des erreurs de frappe, vous serez transféré sur un opérateur.

MEDECINS

en cas d'urgence, appeler le SAMU en faisant le **15**

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Appeler le **02 54 78 17 26**

KINESITHERAPEUTES

Soins respiratoires d'urgence : Appeler le **02 54 56 84 84**

CENTRE ANTI-POISON : Appeler le **02 41 48 21 21**

Le lézard vert : Il mesure de 20 à 30 cm, parfois plus. Son corps est robuste, avec des membres vigoureux, une longue queue. Le mâle a le dos vert vif pointillé de noir. La femelle est verte-brune avec deux bandes longitudinales blanchâtres. Au moment de la reproduction, le mâle a la gorge bleu vif.

Il aime les terrains ensoleillés riches en végétation buissonnante, les terrains rocheux, lisières de forêts, bords de chemins. Diurne, il s'expose au soleil surtout en début et fin de journée. Ces animaux à sang froid ont un organisme non équipé d'un système de régulation thermique. Il grimpe volontiers dans les arbustes pour chasser. Il nage très bien. En général, il mue une fois par mois. Il hiverne de Novembre en Mars dans un trou de rongeur, sous une racine ou un amas de végétation.

Il est ovipare. De violents combats entre mâles pouvant aller jusqu'à la mort d'un des antagonistes précèdent les accouplements qui ont lieu d'avril à juin. Les pontes les plus précoces sont en mai. La femelle pond de 5 à 21 œufs sous une pierre ou dans un trou qu'elle a creusé dans le sol. Leur coquille blanchâtre est souple. L'incubation dure de 2 à 4 mois selon la température. Si le climat est chaud, il peut y avoir une seconde ponte en juin, juillet. La maturité sexuelle est à 2 ans pour le mâle, 21 à 33 mois pour les femelles.

Leur alimentation est composée d'insectes, larves, crustacés, mollusques, araignées, vers de terre, œufs d'oiseaux, petits rongeurs, fruits.

Leur durée de vie est de 5 à 9 ans. Leurs prédateurs sont la couleuvre, la vipère, certains rapaces et le chat errant. Il est moins répandu que le lézard des murailles.

Réponse de l'énigme précédente : Il faut 3 chats. Si nos 3 chats attrapent 3 souris en 3 minutes, cela veut dire que ces mêmes 3 trois chats attrapent 1 souris en 1 minute, et donc cent souris en cent minutes…

Enigme : Un matin, c'est le noir complet dans votre chambre. Vous devez malgré tout prendre un paire de chaussettes dans le tiroir de votre commode. Dans ce tiroir, il y a 50 chaussettes noires et 50 chaussettes bleues. Combien de chaussettes devez-vous prendre pour être sûr d'avoir une paire de la même couleur?

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1			M								
2		■				■		■		E	
3										■	
4	N	■			■		■				
5				■					■		■
6		■	A		■		■				
7	■								■		■
8		■			■		■				
9			■					R	■		
10						■					
11				■				■			S

Horizontalement : 1/ Comportement répétitif maladif 2/ gaz vital - préfixe lié à la terre 3/ Entamer 4/ Dans le vent - punaise aquatique 5/ Atome - Schéma territorial 6/ Raccourci de l'assistance publique - monnaie 7/ Après le Kyrié 8/ « dans le » - Mouvement artistique surréaliste 9/ Liaison - Concevoir - terminaison infinitive 10/ Rongée - maladie infectieuse 11/ Période - flasque - Evènement particulier

Verticalement : A/ Cépage de Vouvray - épandre B/ Rafale C/ Dés potron-minet - Règle D/ Maladie tropicale cutanée - pluriel de penny E/ Canton suisse - mesure de radioactivité F/ criquet migrateur G/ Note - Choisi H/ Percevoir un son I/ Géant légendaire - Parti politique J/ Négation - se pavanera K/ Porcherie - Surfaces agraires

MOTS CROISES

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	B	I	O	■	G	L	A	C	I	A	L
2	R	I	■	L	A	■	R	■	C	■	I
3	I	■	O	■	R	E	E	L	I	R	E
4	C	O	R	S	E	T	■	I	■	A	■
5	■	D	■	O	■	I	N	T	I	M	E
6	S	E	D	U	I	R	E	■	O	I	L
7	U	■	U	R	■	E	T	A	T	■	U
8	E	P	■	C	A	R	■	R	A	T	S
9	D	E	M	I	E	■	D	O	■	O	■
10	E	U	■	E	■	F	U	M	O	I	R
11	■	H	A	R	E	M	■	E	S	T	■

« Échos de Ménars » Mairie de Ménars - 41500 MENARS - Bulletin édité par la Commune de Ménars - Impression : Idem41 (Blois)
Directeur de la publication: Yves George -Équipe de rédaction : K. Favry, N. Germain, A. Laval, A. Rossignol. A. Talbot, Ch. Versini